

CONCOURS D'ENTREE 2025 EN 4ème ANNEE ECOLE DE JOURNALISME
DIPLÔME DE SCIENCES PO TOULOUSE
PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU JURY D'ADMISSION
CANDIDATS ADMIS CONCOURS 4A ECOLE DE JOURNALISME

1	GIRAULT	Lucien
2	DUBOIS--COLLIN	Ael
3	PUJO	Medi
4	MIGUEL	Sara Line Chloé
5	MIALHE	Marylou
6	JANNIÈRE	Hugo
7	GRANGE	Robin
8	GUÉNAN	Coralie
9	PADIOLLEAU	Ambre
10	PINET--LANTA	Eulalie
11	SIDIQY	FIROZ
12	BERNOUIN	Mathias
13	GIRAUDEAU	Rachel
14	MOUHICA	Elie
15	GERARD	Ilona
16	SALOMON	Timeo
17	SAUTIER	Lola
18	BINON	Anton
19	GAUMET	Dimitri

20	DEJOU	Rachel
----	-------	--------

Pas de liste complémentaire

Fait à Toulouse le 10 juin 2025

Eric DARRAS

Directeur de l'IEP de Toulouse




VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un **recours administratif** (recours gracieux) auprès du directeur l'IEP de Toulouse ;
- soit un **recours contentieux** devant le tribunal administratif de Toulouse. Ce recours peut être déposé via le téléservice Télérecours <http://www.telerecours.fr>

Le recours administratif peut être fait sans condition de délai. En revanche le recours contentieux doit intervenir dans un délai de **deux mois** à compter de la notification de la présente décision. Toutefois, si vous souhaitez, en cas de rejet du recours administratif, former un recours contentieux, le recours administratif devra avoir été introduit dans le délai sus-indiqué du recours contentieux.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours administratif. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois) dans les cas très exceptionnels ou une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite- et donc dans un délai de quatre mois à compter de la date du présent avis- vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.